

11
n° 6

11 Février 1923 N° 136
19 NO

Siem-Reap le 1^{er} Février 1923

R

Monsieur le Directeur de l'Ecole Française
d'Extrême-Orient.

Rapport sur les travaux exécutés dans le
Groupe d'Angkor pendant le mois de Janvier
1923

Les travaux ont été répartis comme suit:

1^o Travaux de levé de plan.

Le dessinateur a terminé la mise au net
des plans des galeries intérieures du Bayon
autour du massif central d'après le levé de Bufour.
Il a relevé tous les vestiges de murs en latérite,
bornes et gradins récemment dégagés au Sud
de l'Avenue orientale de Taâkéo; certains de
ces vestiges consistant en simples cordons de
latérite posés sur la terre avaient déjà com-
mencé à s'affaisser. Il a ensuite relevé le
plan de la porte nord de Prah Khan travail
qu'il a dû interrompre étant tombé malade
dans la deuxième moitié du mois et le certi-
fical médical lui prescrivant un repos d'une
dizaine de jours.

2^o Travaux de dégagement.

Angkor Thom - Bayon. - Une équipe de 20 coolies con-
tinue le dégagement de la base de mur en
latérite à l'Ouest du Bayon: ce dégagement
terminé complètement au nord de la chaussée
d'accès au perron ouest du monument est repris
actuellement au sud de la dite chaussée. J'ai

fait enlever le renflement que présentait cette chaussée et araser le sol suivant la ligne ponctuée.



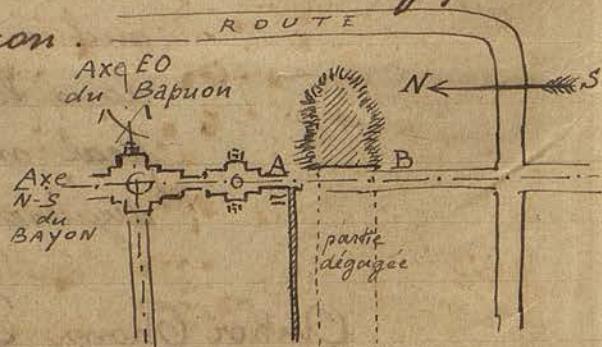
Les terre enlevées

ont servi à combler les creux entre la route et le monument : cette partie de terrain présente ainsi actuellement une surface plane. Les terres de déblai du vestige de mur n'ayant pas suffi pour ce remblai j'ai fait prélever de la terre dans la brousse à l'ouest de la route.

La photo 173 toute imparfaite qu'elle est (mes plaques sont voilées légèrement) montre une partie de la chaussée d'accès ouest décapée et le terrain remblayé.

Bapuon. — Mur sud. — Une équipe de 26 coolies a terminé l'enlèvement de la levée de terre entre le mur Sud du Bapuon et Prah Viott, comblant avec les terres enlevées la mare qui se trouvait là. J'ai fait arrêter ce travail en AB après le chemin qui relie la porte Nord du Bayon à la terrasse du Gopura extérieur du Bapuon.

réervant pour plus tard ce massif de terre à proximité de la route avec l'espoir que les



Travaux Publics pourront l'utiliser pour le remblai du nouveau tracé à l'est du Bayon.

La photo 174 montre avant leur enlèvement quelques pierres de latérite émergissant

du massif de terre qui au dégagement ont révélé ~~retenu~~ n'appartenir à aucun ouvrage de maçonnerie encore en place. On trouva dans l'épaisseur du massif enlevé à cet endroit plusieurs blocs de grès rosâtre dont la provenance est assez énigmatique. L'extrémité E du mur sud du Bapuon qui a cet endroit seul s'est conservé dans toute sa hauteur vient s'interrrompre brusquement devant un dallage en grès qui prolonge l'extrémité sud du Gopura extérieur du Bapuon dans l'axe du Bayon.

Cette interruption bénigne du mur coupé par une terrasse rappelle celle des deux murs en latérite sur la terrasse d'honneur de chaque côté de l'entrée principale du Palais Royal.

Des traces charbonneuses ont été relevées dans le massif de terre à 1^m.00 environ au-dessus du niveau du dallage du fragment de terrasse prolongent le Gopura du Bapuon: un ~~restes~~ ^{reste} fragment vestige de base moulurée appartenant au soubassement de cette terrasse a été trouvé du côté E sur une longueur de 5^m.00: le reste du mur de soubassement est constitué par de la latérite.

Cette équipe à la fin du mois a été renvoyée au travail commencé du dégagement de Neak Pean, à cette heure complètement à sec.

Bapuon - Mur nord. Une équipe de 25 coolies a continué l'enlèvement des blocs de pierres tombées des galeries supérieures et amassées

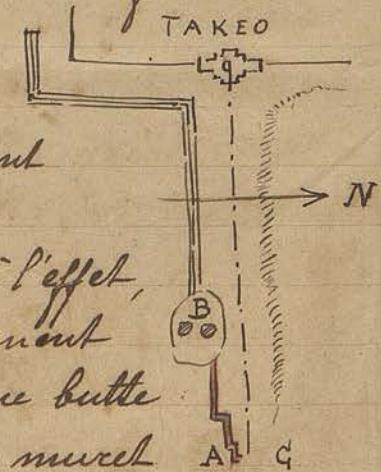
près du soubassement du monument afin de pouvoir dégager la base enterrée de ce soubassement. Parmi ces blocs un assez grand nombre (dont la provenance exacte est difficile à préciser) montre des faces décorées soit d'ornements soit de bas reliefs. Je fais aligner toutes ces sculptures le long du mur sud du Palais Royal. Les pierres, sans intérêt et les terres enlevées sont reportées plus loin à l'est dans la brousse au moyen d'un Decauville.

La photo 175 (cliché pris - mais le papier manque, elle sera envoyée plus tard) montre l'état actuel de ce travail.

Takeo. — Une équipe de 32 coolies a poursuivi le dégagement du rebord supérieur en latérite du bassin-fossé au sud est du monument : après avoir amorcé le retour d'angle sur la face sud (photo 176 - même observation que pour 175) j'ai interrompu ce travail de dégagement des gradins que j'ai réservé pour plus tard préférant terminer l'aménagement de la chaussée sur la face est.

Après avoir respecté l'emplacement B occupé par deux énormes yaos, bien qu'ils entrent par leur masse de l'échelle au monument et nuisent à l'effet, j'ai fait reprendre le dégagement plus à l'est en enlevant une butte de terre qui masquait un mur en latérite vaguement mauburé.

Ce mur (en rouge ci-contre) semble vouloir marquer un emplacement de terrasse précédan-



l'entrée principale du monument : la trouvaille en A d'un fragment de lion en grès, dont le symétrique se dresse d'ailleurs en G, précise cette hypothèse. La butte de terre qui recouvrail le mur et en latérite a montré au cours des fouilles la section singulière suivante :

une ligne très nette de démarcation D E séparait, en haut de la terre végétale où l'on voyait des fragments de briques et de tuiles, au dessous de l'argile presque pure.

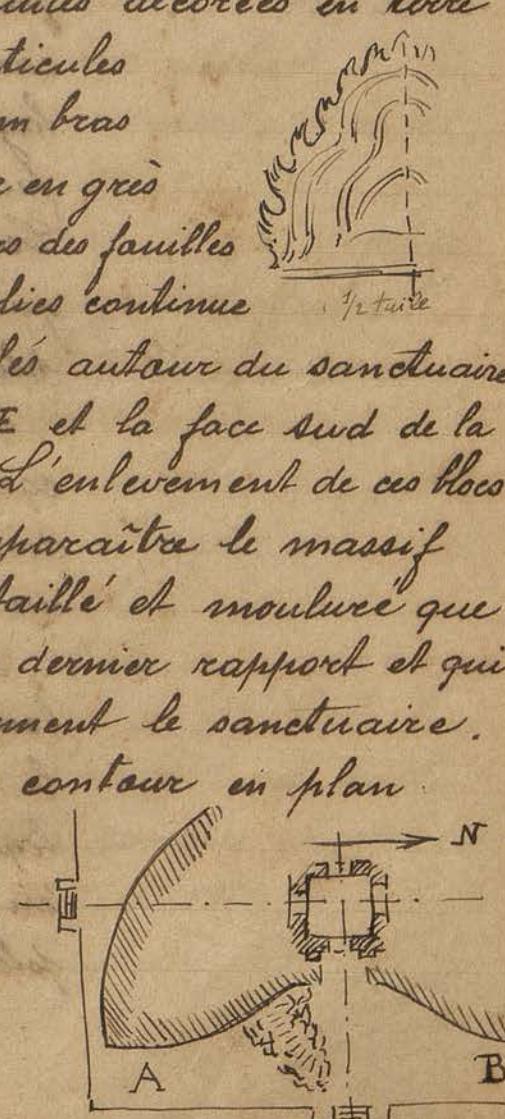
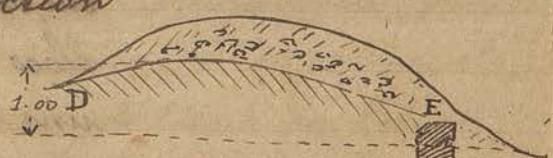
La photo 177 (m.o. que pour 175) montre un aspect de cette section du terrain mais à un endroit où la partie argileuse a diminué de hauteur.

Plusieurs débris de tuiles décorées en terre cuite, hérissées de denticules sur les cotés, ainsi qu'un bras et une main de statue en grès furent trouvées au cours des fouilles.



Bakheng. — Une équipe de 20 coolies continua d'enlever les blocs éroulés autour du sanctuaire central sur l'angle SE et la face sud de la plateforme supérieure. L'enlèvement de ces blocs a continué à faire apparaître le massif intérieur, vaguement taillé et mouluré que j'ai signalé dans mon dernier rapport et qui vient bloquer extérieurement le sanctuaire.

Ce massif présente un contour en plan assez bizarre, d'abord parce qu'il est curviligne et ensuite parce



que sur la face sud après avoir été presque
tangéant au mur et de soutienement de la
plateforme dans l'angle S-E il s'en éloigne
considérablement dans l'angle S-O. En A et B
sur la façade E on voit sur le dallage des
empreintes de bases de murs et même quelques
blocs de ces murs encore en place, quelques
uns moulurés ce qui semblerait indiquer
deux décrochements ou deux édicules latéraux
de chaque côté du sanctuaire (l'enlèvement
du massif qui cache les murs du sanctuaire
donnera sans doute la solution de ce problème)
L'édicule (?) nord en B semblait s'ouvrir
au nord par un petit porche de deux marches
encore en place accédant à un seuil de
porte: au sud en A les vestiges sont moins
précis et plus énigmatiques car dans une
cavité carrée nettement taillée dans le dal-
lage on a trouvé une tête de buddha de
facture peu soignée ou peut être non terminée.
Cette tête est visible sur la photo 178 (m.o.
que pour 175) prise de l'angle SE de la
plateforme inférieure.

En même temps une partie de cette
équipe enlève la broussaille qui recourait les
divers étages de la pyramide de sabassoum
du sanctuaire.

Sur la face E côté S une partie du revê-
tement en grès étant tombé on voit à nu
le massif rocheux de la montagne dans
lequel cette pyramide fut taillée, le mur
en grès que l'on voit n'étant qu'un simple
plaçage (photo 179 et 180 - m.o. que précédemment)

3° Travaux d'entretien et de parachevement

Bayon. - Une équipe de 25 coolies a continué la recherche (et ensuite la remise en place) des morceaux plus ou moins entiers de nagas et de corps de balustrade de la galerie extérieure, parmi les décombres des abords du monument sur les faces O.N et E. Cette remise en place a été complétée par des consolidations en béton armé ou le placement d'ancres, cramponnées au gypse en fer aux endroits nécessaires. Une quinzaine de nagas ont pu ainsi être remontés sur les perrons du soubassement.

Porte de la Victoire. - Actuellement cette équipe a repris le travail de réfection de la balustrade des géants sur le côté nord : pour cela elle a entamé le massif de latérite qui bloque la berme du côté sud, dont elle extrait les morceaux de pierre qui pourront être utilisés à la réfection du mur de soutènement sous les géants.

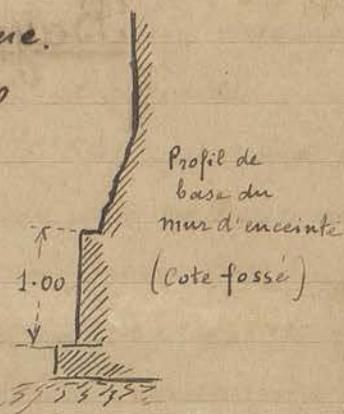
Malheureusement beaucoup de ces pierres de latérite sont désagrégeées et s'effritent.

D'autre part je fais transporter avec des charrettes empruntées aux travaux publics les blocs de pierres de grès que j'avais fait rebattre au nord du Bayon en vue de la reprise de ce travail.

Deux sondages au pied du mur de rempart de la Ville au nord de la Porte pour essayer de retrouver la berme dont parlent les auteurs m'ont montré comme on pourra le voir sur les photos 181 et 182 (m. o. que précédemment) que le mur à cet endroit

repose sur le sol par une seule assise de fondation sans trace de berme.

Il est très possible que près des portes ce soit les pierres elles-mêmes de la berme qui aient servi à confectionner les deux massifs de latérite qui flanquent ces portes.



Antor Pat. — L'équipe de 20 coolies a continué de ramener sur les bords et gradins du fossé ouest, côté N, le luc-binh qui avait envahi ce fossé: une fois séché le luc binh est brûlé pour éviter toute reprise. Le travail étant presque terminé à cette heure la nappe d'eau apparaît de chaque côté de la chaussée extérieure. Résistera-t-elle à la saison sèche?

Une seconde équipe de 20 coolies parmi lesquels deux sont affectés à l'entretien des galeries intérieures du temple a achevé le dégagement de la base du mur nord de l'esplanade: comme le remblai du chemin allant au Gopura N commencé avec les terres provenant de ce dégagement n'était pas terminé j'utilise en ce moment pour cela l'enlèvement des terres formant remblai à la base du soubassement des galeries de la face N (aile E). Ces terres recouvraient les moulures inférieures sur une hauteur moyenne de 0^m80. Les photos 183 et 184 montrent, bien que peu nettes, l'état du terrain à cet endroit avant et pendant l'enlèvement des terres au moyen du Decauville.

Porte d'étude. — J'ai mis 4 coolies scieurs à débiter en planches, chevrons, etc. un énorme Yao tombé au NE du Bayon. Ces planches et chevrons sont utilisés par le charpentier qui travaille à Prasat Krol : il a refait une partie du plancher de la Sala ainsi que la passerelle conduisant au petit réduit à l'ouest de la dite Sala : les planches et solives en étaient complètement pourries. Actuellement il refait des étagères neuves pour remplacer celles du magasin qui supportent pierres et débris divers trouvés dans les fouilles, que les paus de bois ont envahies.

A deux reprises différentes des caporaux utilisant le decauville sur leurs chantiers m'ont signalé le vol (durant la nuit) de plusieurs morceaux de rails de 5^m00 de longueur. Le fer est très recherché des Cambodgiens pour en faire des outils, coupe-coupe, etc. J'ai signalé le fait au Délégué.

Brousse d'Ankor Thom. — En allant faire "reconnaisance" dans Ankor Thom le coolie qui me guidait m'a signalé plusieurs statues au Sud-ouest de la Porte Nord : j'ai en effet découvert, réunies là sans doute par des indigènes pour leur rendre un culte, plusieurs statues ou statuettes de buddha, et, à demi enfouies dans une termitière, un personnage assis coiffé du multita et tenant dans ses deux mains cernées devant sa poitrine un objet (vajra ?) J'ai fait transporter au poste d'étude, les plus intéressantes de ces pièces. J'ai été également

connaitre une portion récemment écroulée
du mur d'enceinte (à l'est de la porte nord.)

Pat Entkosei. — Ayant remarqué à l'intérieur du petit sanctuaire nord du N° 544, gisant dans les débris informe et sous un amas de poussière et de guano de chauves-souris un buste et une tête qui m'avaient paru intéressants je voulus les faire rentrer au magasin. Le Chef de la banzerie consulté consentit sous condition que je lui ~~délivrais~~^{donnais} une autorisation signée des autorités officielles de Siem Reap.

C'était toujours ainsi que j'agissais autrefois et le Délégué me ~~fournissait~~^{donnait} une lettre signée du Gouverneur de la province adressée au chef de la banzerie d'où je désirais retirer une pièce.

Mais cette fois ci le Délégué se retranchant derrière une ordonnance royale dont je n'avais jamais entendu parler refusa de s'entremettre et de me délivrer quoi que ce soit.

Je dus donc m'incliner devant ce nom possumus. Groslier consulté me confirma l'existence de cette ordonnance royale et me renvoya à la page 188 du f. 2 de AAK où je la trouvai en effet reproduite.

Mais l'amusement de l'histoire s'est qu'étant ~~retourné~~ voir la pièce, l'ayant photographiée (photo 185 m. o. qui précédemment) l'ayant manipulée plusieurs fois en présence du bouze, ce dernier devant mon insistance finit par me la remettre de la

main à la main, sans papier aucun.

Voici donc une ordonnance qui voulant en principe resserrer les mailles autour des pièces archéologiques situées dans les boutiques, accumule de tels obstacles que j'ai fini par obtenir une cession illégale d'objets qu'autrefois j'aurais pu obtenir légalement.

Et il est hors de doute qu'un touriste riche ou un antiquaire de passage eut apporté au bouze qui m'a remis ces pièces, maintenant à l'abri et classées au magasin, des arguments encore plus forts que les miens.

L'ordonnance royale qui oblige ainsi les bouzes à ne laisser sortir aucune pièce les empêche-t-elle de prendre des linteaux sculptés comme marche pied, départ d'escalier ou de s'en servir comme moellons pour une construction moderne?

Bungalow. - Le Délégué m'a fait remettre officiellement un fragment de statue assez informe qu'il me dit dans sa lettre avoir trouvé autour du Bungalow et qu'il soupçonne avoir été mise là par un guide pour être revendue aux touristes.

La laideur de la pièce fait comprendre qu'elle soit restée pour compte: mais le guide est évidemment à surveiller.

Seulement la question est là: comment effectuer cette surveillance?

Les dépenses pour le mois de Janvier ont été:

Budget Ecole Française

Salaire des coolies

1788.20

à Reporter.

1788.20

Report # 1788.20

Budget du Cambodge

Salaire des coolies.

Total. 979.60

2767.80

Jointes à ce rapport 1 photo 13x18
(en double) et 3 photos 9x12 (en double)

Les N° 175 - 176 - 177 - 178 - 179 - 180 - 181 -
182 et 185 complétant l'illustration de ce rapport
seront envoyés quand j'aurai reçu du papier
de Saigon.

Retard causé par une négligence du
photographe qui a laissé voiler le papier qui
lui restait, sur lequel je comptais.

Le Conservateur d'Angkor.

H. M. A. S.